Contrôle d’histoire seconde : L'affirmation de l'État dans le royaume de France à télécharger en PDF

Contrôle d’histoire – Seconde

Ce contrôle d’histoire de seconde porte sur « L'affirmation de l'État dans le royaume de France ». Comme une évaluation en classe, il comporte des documents à analyser, des questions de connaissances et un travail de rédaction. Pour le réussir, révise d’abord le cours, puis entraîne-toi avec les exercices.

Durée : 1 h

Répondez aux questions en vous appuyant sur les documents et sur vos connaissances. Les réponses doivent être rédigées. Total : 20 points. La dernière question est une réponse à une question problématisée.

Document 1 – Des lieux du pouvoir royal



Repères : 1 Paris, 2 Versailles, 3 Fontainebleau, 4 Chambord, 5 Villers-Cotterêts, 6 Nantes, 7 La Rochelle.

carte schématique originale, d'après les atlas historiques (lieux du pouvoir royal).

Document 2 – L'édit de Nantes (1598)

> I. Que la mémoire de toutes choses passées d'une part et d'autre […] demeurera éteinte et assoupie, comme de chose non advenue. […] VI. Pour ne laisser aucune occasion de troubles et différends entre nos sujets, avons permis et permettons à ceux de la religion prétendue réformée de vivre et demeurer par toutes les villes et lieux de notre royaume […], sans être enquis, vexés, molestés, ni astreints à faire chose, pour le fait de la religion, contre leur conscience […]. XXVII. […] Déclarons tous ceux qui font ou feront profession de ladite religion prétendue réformée, capables de tenir et exercer tous états, dignités, offices et charges publiques quelconques, royales, seigneuriales, ou des villes de notredit royaume […], et d'être indifféremment admis et reçus en iceux.

*religion prétendue réformée : expression officielle de l'époque pour désigner le protestantisme ; assoupie : endormie, apaisée ; enquis : recherchés, interrogés ; astreints : contraints ; en iceux : dans ceux-ci.

Henri IV, édit de Nantes, avril 1598, articles 1, 6 et 27 (texte publié sur Wikisource, orthographe modernisée).

Document 3 – Louis XIV en costume de sacre



Hyacinthe Rigaud, Louis XIV en costume de sacre, 1701, huile sur toile, musée du Louvre, Paris.

Hyacinthe Rigaud, 1701, musée du Louvre.

Document 4 – La révocation de l'édit de Nantes (1685)

> Faisons savoir que Nous, pour ces causes et autres à ce nous mouvant, et de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, avons par ce présent édit perpétuel et irrévocable, supprimé et révoqué, supprimons et révoquons l'édit du Roi notredit aïeul, donné à Nantes au mois d'avril 1598, en toute son étendue [...] ; et en conséquence, voulons et nous plaît que tous les temples de ceux de ladite R.P.R. situés dans notre royaume [...] soient incessamment démolis. [...] Enjoignons à tous les ministres de ladite R.P.R. qui ne voudraient pas se convertir et embrasser la religion catholique, apostolique et romaine, de sortir de notre royaume et terres de notre obéissance, quinze jours après la publication de notre présent édit [...], à peine des galères.

*R.P.R. : religion prétendue réformée ; aïeul : grand-père (ici Henri IV, ancêtre de Louis XIV) ; ministres : pasteurs ; à peine des galères : sous peine d'être envoyé aux galères.

Louis XIV, édit de Fontainebleau portant révocation de l'édit de Nantes, octobre 1685, articles I et IV (transcription publiée par l'Université Laval, axl.cefan.ulaval.ca).

Document 5 – Les guerres de Louis XIV

Guerre	Dates	Traité de paix
guerre de Dévolution	1667-1668	Aix-la-Chapelle (1668)
guerre de Hollande	1672-1678	Nimègue (1678-1679)
guerre de la ligue d'Augsbourg	1688-1697	Ryswick (1697)
guerre de Succession d'Espagne	1701-1714	Utrecht (1713), Rastatt (1714)

d'après les textes des traités d'Aix-la-Chapelle, Nimègue, Ryswick, Utrecht et Rastatt.

Questions

1. Partie 1 – Repères. Document 1 : nomme les lieux 2, 5, 6 et 7 et associe chacun à un roi ou à un événement. **(3 pts)**
2. Partie 1. Définis les expressions « monarchie absolue de droit divin » et « mercantilisme ». **(2 pts)**
3. Partie 2 – Documents. Document 2 : présente le texte, relève la liberté accordée aux protestants et deux limites de cette liberté (appuie-toi sur le texte et sur le cours). **(3 pts)**
4. Partie 2. Document 3 : décris le portrait et relève trois symboles du pouvoir royal. **(3 pts)**
5. Partie 2. Document 4 : présente le texte, relève ce que décide le roi et montre que sa

décision s'oppose à celle d'Henri IV. **(3 pts)**

6. Partie 2. Document 5 : calcule la durée de chaque guerre, puis le total des années de guerre, et dis ce que cela implique pour les Français. **(2 pts)**
7. Partie 1. Donne deux mesures de Colbert pour développer l'économie du royaume. **(2 pts)**
8. Partie 3 – Réponse à une question problématisée. En vous appuyant sur les documents et sur vos connaissances, montrez comment le pouvoir du roi de France s'affirme de François Ier à Louis XIV, et quelles en sont les limites (dix à quinze lignes). **(2 pts)**